

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET D'EXPERTISE SAKANE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBY, Lot 229, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 22/07/2024 reçus par Me ADOU TANO KOFFI SEBASTIEN, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET D'EXPERTISE SAKANE »

Objet : Le Recouvrement des factures impayées de l'Etat

- Le Montage de dossier technique et financier pour l'obtention des marchés publics auprès des fournisseurs de l'Etat
- Le Montage de dossiers techniques pour la recherche de financement des entreprises
- Le Montage des offres techniques et financières
- La Recherche de partenariat gagnant-gagnant
- L'Assistance comptable.

La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ;

Et, généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières, immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBY, Lot 229, Ilot
0

Dirigeant(s) M BAMBA MOSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07113 du 30/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50988/GTCA/RC/2024 du 30/08/2024

